

qui a dit à Halifax il y a plusieurs semaines, bien avant cette crise—«Certains de mes collègues ne me parlent pas.» Tout cela restera dans l'histoire; c'était une déclaration faite au réseau national de télévision.

● (3.00 p.m.)

Si un ministre veut se lever et nier mes accusations, qui retombent sur le premier ministre et sur la direction du parti libéral, libre à lui; j'apporterai alors des preuves. Certains membres du cabinet ont constamment contredit des déclarations faites en dehors de la Chambre. Hier soir, pendant les quelques instants qui étaient à ma disposition, j'ai pensé que ce grand spécialiste de la constitution, le ministre de la Justice (M. Trudeau), allait se lever pour dire quelque chose. L'autre jour, j'ai remarqué que lorsque le chef du Nouveau parti démocratique a prononcé son nom, il a rassemblé ses documents et est sorti précipitamment de la Chambre; il courait encore lorsqu'il est arrivé devant les caméras de la télévision car il a enjambé un garde-fou pour esquiver cela même qu'il recherchait la semaine précédente.

Ce spécialiste de la constitution n'a pas ouvert la bouche au sujet de la crise actuelle. Pas un seul des ministres d'en face ne s'est levé pour appuyer la motion présentée par le premier ministre. Pourquoi? Parce qu'ils reconnaissent la faiblesse de leurs leaders. A quoi rime toute cette polémique? A une seule chose: à ce que Pearson ne perde pas la face, à ce que son orgueil ne soit pas blessé. Il y a quelque temps, on a fait savoir que le premier ministre avait manifesté l'intention de prendre sa retraite. Ce que nous faisons maintenant consiste simplement à retarder celle-ci d'un mois peut-être.

Le premier ministre s'est adressé au peuple canadien et a annoncé de prochaines élections. Il a été question de juin, puis de septembre. Et sur la même lancée, il a dit que la date des élections devrait être fixée par le nouveau chef du parti libéral.

Et que déclare ce candidat leader que nous voyons là-bas, le ministre des Transports (M. Hellyer)? Il devrait avoir honte de s'être mis ici à la Chambre dans une situation d'accusé mais il n'a pas le cran de se lever et de défendre la position de son gouvernement. Il est vrai que le ministre a toujours brillé par l'absence de cran. Voilà donc un chef éventuel du parti libéral qui déclare qu'il ne convoquerait pas d'élections avant 1969.

[M. MacInnis.]

Nous avons dans le ministre des Finances (M. Sharp) un autre chef possible, et il dit lui aussi qu'il ne procéderait pas à des élections avant 1969. Il y a aussi un homme du dehors qui est candidat à la direction du parti libéral, et quand je dis «du dehors», j'entends qu'il ne fait pas partie de ce groupe d'en face, heureusement d'ailleurs. Ces chefs possibles du parti libéral disent qu'ils remettraient les élections à 1969, mais le chef actuel dit qu'en fin de compte, c'est la population canadienne qui décidera.

De quoi s'agit-il? On nous demande d'accorder notre confiance à un gouvernement dont les membres n'ont pas confiance les uns dans les autres. Il n'est pas un ministre qu'un autre n'ait contredit. Ils ne s'assoient même plus côte à côte. Il a fallu faire pour eux une répartition nouvelle des sièges. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen), profitant du fait qu'il est un chef possible du parti, a critiqué deux autres ministres. Lorsqu'on a demandé à brûle-pourpoint au ministre des Finances si le ministre des Transports l'avait poussé à agir comme il l'a fait, avec les résultats que l'on sait, il n'a pas voulu confirmer la chose. Je le répète, l'accusation se trouvait dans la question, mais le ministre n'a pas voulu la confirmer.

Or, qu'avons-nous? Des candidats leaders du parti libéral qui, bien que le premier ministre leur ait demandé de demeurer près d'Ottawa, s'en sont éloignés. Le premier ministre lui-même se rend en Jamaïque, abandonnant la responsabilité que les Canadiens lui ont confiée en 1965 et dont il aurait pu s'acquitter jusqu'en 1970. Il se dérobe constamment à cette responsabilité. Il n'y avait personne à la barre. Le premier ministre n'est pas conscient de ses responsabilités. De retour à la Chambre, il y fait une déclaration, mais il dit tout autre chose aux Canadiens à la télévision.

Je regrette, monsieur l'Orateur, que le premier ministre quitte la Chambre. J'aimerais lui citer certaines de ses propres remarques avant qu'il s'en aille. Nous avons obtenu des réponses malhonnêtes à la Chambre de la part du premier ministre lui-même. Les vis-à-vis peuvent aller le rejoindre pour l'en informer. Il s'est levé à la Chambre et a fourni des renseignements malhonnêtes en plus d'une occasion. Je citerai brièvement...

M. l'Orateur: Une fois encore, que le député prenne garde. Il n'aide guère le Parle-